

INFORMATION

BIBLIOTHÈQUE – ARCHIVES

La bibliothèque de la Société d'Études d'Avallon est ouverte sur rendez-vous. Renseignements auprès de Mr l'Archiviste de la Société d'Études d'Avallon, Hôtel de Gouvenain, rue des Odebert, 89200 AVALLON -
Téléphone : 03.83.32.69.32 - Courriel : etiennepaquin@yahoo.fr.

IMPORTANT

MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE

Dans le cadre de l'évolution des techniques de communication d'aujourd'hui, la Société d'Études demande à ses membres équipés de lui communiquer au plus vite leur adresse E-MAIL, en contactant : stjeanlesbonshommes@orange.fr.

COTISATIONS 2020 - DONNS (voir RÉDUCTIONS D'IMPÔTS)

Les cotisations 2020 sont fixées à : 25 €uros par membre, 35 €uros pour un couple et 15 €uros pour un membre de moins de 28 ans. Chèque libellé à l'ordre de la *Société d'Études d'Avallon* et à adresser à Madame la Trésorière de la Société d'Études d'Avallon, Hôtel de Gouvenain, rue des Odebert, 89200 Avallon.
La cotisation donne droit au bulletin annuel et aux bulletins semestriels de liaison.

BON À SAVOIR : RÉDUCTIONS D'IMPÔTS

Les versements effectués au profit de la SOCIÉTÉ D'ÉTUDES D'AVALLON (dons et/ou cotisations) ouvrent droit à une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66 % de leur montant.

Lorsque vous donnez 25 € votre don revient en réalité à 8,50 €,
Lorsque vous donnez 35 € votre don revient en réalité à 11,90 €,
Lorsque vous donnez 100 € votre don revient en réalité à 34,00 €.

Extrait du Code Général des Impôts (Loi de finance pour 2020)

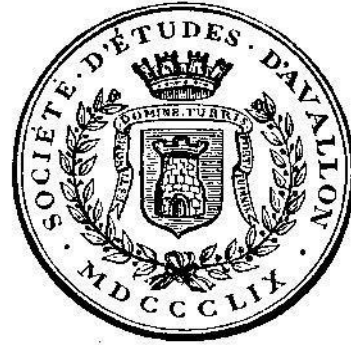
1. Ouvrent droit à une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66 % de leur montant les sommes prises dans la limite de 20 % du revenu imposable qui correspondent à des dons et versements, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, effectués par les contribuables domiciliés en France au sens de l'article 4 B, au profit de fondations ou associations reconnues d'utilité publique

.....**COUPON à DÉCOUPER ou COPIER (à joindre à votre règlement)**.....

Nom, prénom
Adresse
Code postal Commune
Adresse **E-mail** :

COTISATION 2020 : Membre actif : 25 € Couple : 35 € Moins de 28 ans : 15 €
DON (majoration de votre cotisation pour plus de réduction de votre impôt) :

Le Président et le Conseil d'Administration remercient de leur générosité les membres ayant majoré leur cotisation.
Texte relatif à la réduction d'impôts (voir plus haut).
Imprimé par la S. E.A.



SOCIÉTÉ D'ÉTUDES D'AVALLON

HISTOIRE - SCIENCES - LETTRES & ARTS

Société Savante fondée en 1859
et reconnue Établissement d'Utilité Publique par décret du 3 mars 1969

Site : <http://sea-avallon.jimdo.com/>
E-mail : stjeanlesbonshommes@orange.fr

BULLETIN DE LIAISON SEMESTRIEL N° 42 - Deuxième semestre 2020

Ce 42^{ème} bulletin de liaison semestriel présente entre autres les dates et thèmes des communications des séances bimestrielles et des informations sur le Prieuré Saint-Jean-les-Bonshommes.

Votre participation à nos séances témoignera de l'intérêt porté à ce programme que nous nous efforçons de rendre attrayant.

Le Président et le Conseil d'Administration vous en remercient d'avance.

SÉANCES BIMESTRIELLES

"Chers membres de la SEA,

A la suite du long confinement qui nous a éloignés et de l'annulation de nos séances bimestrielles, nous avons décidé de reprendre nos activités en automne, comme le précise le calendrier ci-dessous. La nécessité du respect des règles de distanciation nous oblige à prévoir la chapelle de l'ancien prieuré Saint-Jean en octobre et la salle des Maréchaux en décembre.

En espérant que cette délocalisation ne sera pas pénalisante, je compte sur votre fidélité en cette fin d'année compliquée.

Le président, Bernard Léger"

Dimanche 04 octobre 2020 à 15 heures

Ancien prieuré de Saint-Jean-les-Bonshommes à Sauvigny-le-Bois

« Théodore Guiard, poète maudit avallonnais »

par **Pierre HAASÉ**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Dimanche 13 décembre 2020 à 15 heures

Salle des Maréchaux, Hôtel de Ville d'Avallon

« La Pierre-qui-Vire sans les moines (1880-1920) »

par **Jean-Pierre HUTIN** et **Marie-Laure LAS VERGNAS**



♪♪ **Les RENDEZ-VOUS du PRIEURÉ** ♪♪

SAINT-JEAN-LES-BONSHOMMES

Participation libre au profit de la sauvegarde du prieuré

Depuis 2014, **74 « Rendez-vous du Prieuré »** ont été organisés pour :

- **53** concerts, dont la majorité par des artistes professionnels,
- **6** représentations théâtrales par des comédiens professionnels,
- **1** représentation de danses sacrées par des artistes professionnels,
- **2** séances d'un spectacle aérien et musical par une artiste acrobate professionnelle,
- **3** offices religieux en chants grégoriens,
- **6** conférences,
- **3** fêtes des livres.

En cette année 2020 la crise sanitaire nous oblige d'annuler l'organisation de ces manifestations estivales. Rendez-vous en 2021.



LE PRIEURÉ OUVRE SES PORTES À DES CÉRÉMONIES PRIVÉES

Mariages – Événements familiaux & professionnels – Photographies

Renseignements : stjeanlesbonshommes@orange.fr

